



Favières,
Le 14 septembre 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la mairie, le vendredi 18 septembre 2026 à 19h00.

Session ordinaire

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2026.

2 – Décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

3 – Délibérations :

- Modalités d'application du droit à la formation des élus.
- Approbation du règlement intérieur du Conseil municipal.
- Souscription d'un prêt pour financer les travaux d'enfouissement rue de la Brie.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

La Maire,

Patricia BORG

